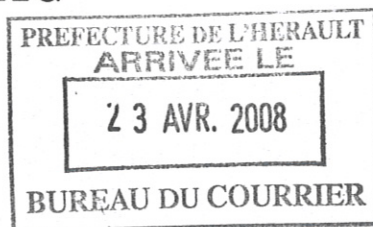


Nombre de conseillers  
En exercice : 29  
Présents : 23  
Votants : 28  
Date de la convocation : 11 avril 2008



N° 41

L'an deux mille huit et le vingt et un du mois d'avril, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

**PRÉSENTS** : Mme SANTONJA, M. COMBE, Mme LABORDE, M. CONTE, Mme ROMERO, M. OUSSET, Mmes CHABLE GAUZY, PLAYS, M. BOUISSEREN, Mme ALQADI NASSAR, M. CAPRON, Mme RAMON BOTONNET, M. PAUL, Mme CARRETIER, Mlle VAN ELST, M. LE NGUYEN, Mme ANTOINE, MM GRÉPINET, FÉVRIER, Mme TARAYRE, M. BOUSQUEL, Mme BOULANGÉ, M. PLANCHERON.

**PROCURATIONS** : M. ALLOUCHE en faveur de M. OUSSET  
M. CARILLO en faveur de Mme ROMERO  
M. SAUVAN en faveur de Mme CARRETIER  
Mme VINCENT en faveur de Mme LABORDE  
M. SAVY en faveur de M. BOUSQUEL

**ABSENTE** : Mme CONFAIS

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE MONTPELLIER**

**COMMISSION D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES**

**DESIGNATION DE DEUX DELEGUES TITULAIRES ET DEUX DELEGUES SUPPLEANTS**

**Rapporteur : Madame le Maire**

Le Conseil Municipal est informé que la Commune de Juvignac dispose de deux sièges titulaires et deux sièges suppléants à la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges de Montpellier Agglomération.

Aussi est il proposé au Conseil municipal de procéder à l'élection de ses représentants.

- Liste « Le Futur de Juvignac dans l'harmonie durable avec Danièle SANTONJA »
- Titulaires : MM OUSSET Jean- CAPRON Michel
- Suppléants : Mlle VAN ELST Amélie – Mme LABORDE Evelyne

MM OUSSET Jean, CAPRON Michel ont été élus à l'unanimité des suffrages exprimés (6 abstentions) membres titulaires de la commission d'évaluation des transferts de charges de Montpellier Agglomération.

Mlle VAN ELST Amélie, Mme LABORDE Evelyne, ont été élus à l'unanimité des suffrages exprimés (6 abstentions) membres suppléants de la commission d'évaluation des transferts de charges de Montpellier Agglomération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en préfecture  
le 23.04.2008  
et publication  
le 23.04.2008

Le Maire  
